



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéniennes et ouest-africaines »

## Centre Régional AGRHYMET

### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un(e) Consultant(e) individuel(le)/expert(e) en veille opérationnelle sur les risques hydro climatiques

**Pays** : Niger/CILSS

**Nom du projet** : Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP)

**N° Crédit** : Banque Mondiale (don IDA 920) et Néerlandais (TF0B8255)

**Reference STEP** : BF-CILSS-BF- 373943 -CS-INDV

**AMI n°007/DG-CRA/UPM/FSRP du 16 janvier 2024**

1. Le Centre Régional AGRHYMET, Institution spécialisée du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), a obtenu des fonds (dons) de la Banque Mondiale sous financement IDA (D920) et Néerlandais (TF0B8255) pour la mise en œuvre de la Composante 1 du Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP). Conformément aux procédures de la Banque Mondiale, AGRHYMET CCR-AOS se propose d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un(e) Consultant(e) individuel(le)/expert en veille opérationnelle sur les risques hydro climatiques.

L'objectif de ce recrutement est de coordonner l'opérationnalisation de la salle de veille, de la production des prévisions sur les risques hydro-climatiques et l'assistance aux pays dans la prévention et l'alerte précoce contre ces risques..

2. De façon spécifique, l'expert en veille opérationnelle sur les risques hydro climatiques doit essentiellement :
  - Assurer le suivi de la mise en place de la salle de veille et coordonner la production opérationnelle des prévisions de ladite salle ;
  - Contribuer au développement et à l'opérationnalisation de la plateforme multi-modèle de prévisions de risques hydro climatiques ;
  - Apporter un appui à la mise en place des prévisions basées sur les impacts ;
  - Mettre à disposition des SNMHs et des agences de risques et catastrophes les données de prévisions pour le renforcement des systèmes d'alerte précoce nationaux ;
  - Mettre à la disposition de la CEDEAO, en particulier à sa salle de situation pour la gestion de risques et catastrophes, les prévisions sur les extrêmes hydro climatiques produites par AGRHYMET CCR-AOS ;
  - Produire quotidiennement un bulletin de veille régionale sur les risques des extrêmes hydro climatiques. La mission de cet expert ne pourrait donc être cumulée avec d'autres fonctions ;
  - Conduire des analyses et synthèses sur la gestion des risques et catastrophes dans la région, en particulier l'impact des extrêmes hydro climatiques sur les systèmes agricoles en Afrique de l'Ouest ;
  - Conduire des renforcements des capacités au profit des SNMHs et des agences de risques et

- catastrophes et de tout autre acteur impliqué dans la gestion de risques et catastrophes ;
- Participer à la mise en place de la base de données régionale sur les impacts des extrêmes hydro climatiques.
3. Le Centre Régional AGRHYMET du CILSS invite les consultants individuels intéressés à fournir une lettre manifestant leur intérêt, un curriculum vitae et tous documents (Diplômes légalisés et autres justificatifs des expériences) prouvant leur qualification à mieux exécuter les services demandés.
  4. Le Consultant le plus expérimenté et le plus qualifié pour exécuter à bien la mission sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection des consultants individuels** » en accord avec le Règlement de la passation des Marchés de la Banque mondiale à l'intention des emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), daté de juillet 2016 (révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et juillet 2023), affiché sur le site Web : [worldbank.org/html/opr/consult](http://worldbank.org/html/opr/consult).

**NB : Les candidats sont informés que pour tous les critères, notre institution se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies et tout cas de fraude sera soumis aux dispositions de l'annexe IV (Fraude et Corruption) du règlement de Passation des Marchés de la Banque.**

5. La durée du contrat est de deux (02) ans renouvelables selon la performance.
6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Edition 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et juillet 2023. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et juillet 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
7. Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires en envoyant leurs correspondances aux adresses ci-dessous citées.
8. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, portant en objet « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un expert(e) en veille opérationnelle sur les risques hydro climatiques** », accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt et le Curriculum vitae suivi du diplôme ainsi que les pages de garde et de signature et les attestations de bonne fin et/ou les attestations/certificats de travail, devront parvenir par voie électronique à [administration.agrhymet@cilss.int](mailto:administration.agrhymet@cilss.int) avec copie à [passationmarches.agrhymet@cilss.int](mailto:passationmarches.agrhymet@cilss.int), au plus tard le ...**1-2 FEV 2024**... à 16 heures TU.



Le Directeur Général

*Handwritten signature in blue ink: HAMADOUN*

**Dr Mahalmoudou HAMADOUN**